

Unité de Soins de Suite et de Réadaptation 3

*L'ensemble du personnel du service de
vous souhaite la*

BIENVENUE



*Vous trouverez dans ce livret toutes les informations concernant
l'organisation de votre séjour.*

Des professionnels à votre service !

Les membres du personnel que vous serez amenés à rencontrer pendant votre séjour ont des fonctions spécifiques et complémentaires. Ils ont en charge votre santé et votre confort.

Ils sont bien sûr soumis aux règles de confidentialité en vigueur dans les établissements de santé.



Notre équipe médicale :

- ◆ **Le *Dr NWAFO KAMGA*, médecin gériatre assure votre suivi médical : au quotidien en cas de problème et une visite hebdomadaire complète au lit du patient. Pour faire le point sur l'évolution de votre état de santé, elle dirige chaque semaine une réunion pluridisciplinaire à laquelle participe toutes les personnes qui vous prennent en charge.**
- ◆ **Le *Dr VALLE DAUVISSAT*, médecin qui dirige l'Equipe Mobile de Soins Palliatifs nous aide dans la prise en charge symptomatique et psychologique des patients ayant une maladie incurable. Elle intervient à la demande du médecin gériatre.**

Si vous avez des questions sur votre état de santé ou sur votre devenir (ou celui de votre proche hospitalisé), ou en cas de réclamation, vous pouvez prendre RDV avec les médecins ou avec la cadre de santé.

⇒ Adressez- vous au secrétariat au rez-dechaussée.

L'ensemble de l'équipe s'efforcera de répondre à vos besoins et de faciliter les conditions de votre séjour.

Notre équipe paramédicale :

- ◆ Mme Fabienne PECNARD, *cadre de santé*, responsable de l'équipe soignante, elle peut vous guider dans vos démarches pendant le séjour ou pour l'organisation du retour à domicile ou entrée en maison de retraite.
- ◆ Mme Aude BOURSIN, *assistante sociale*, est à votre disposition et à celle de votre famille. Elle apportera son aide pour toute difficulté d'ordre administratif, pour préparer votre retour à domicile ou une entrée dans un établissement médico-social.

Son bureau se trouve à l'entrée du bâtiment principal, face à la cafétéria.

⇒ Pour prendre RDV, appelez le 03.86.48.47.63.

- ◆ Les *infirmier(e)s* dispensent les soins sur prescription médicale et dans le cadre de leur rôle propre. Ils exercent une surveillance constante de votre état de santé.
- ◆ les *aides-soignant(e)s* vous assistent dans les actes de la vie quotidienne : toilette, repas,... et participent aux actes infirmiers.
- ◆ Mme Nadia CHARNIER, *aide-soignante référente des repas* : présente du lundi au vendredi, elle assure la coordination entre vous, le médecin et la diététicienne. Elle vous aidera à choisir vos repas.
- ◆ MM. Alexandru DARABAN et Petru DAMOC, *kinésithérapeutes* : ils réalisent des actes de rééducation dans la salle située au niveau -1 ou dans votre chambre. Ils vous conseilleront pour le matériel dont vous pourriez avoir besoin (aides à la marche, lit médicalisé...).



- ◆ Mme Patricia PETIT, *ergothérapeute* : elle étudiera avec vous les solutions pour adapter votre environnement à vos capacités pour préserver votre autonomie (repas, habillage, toilettes). Sur prescription médicale, rééducation du membre supérieur. Des visites à domicile sont possible pour vous conseiller concernant le matériel dont vous pourriez avoir besoin.





◆ **Les *brancardiers*** : ils vous accompagnent lors de vos rendez-vous chez le kinésithérapeute. Ils sont également chargés d'aider les soignants lors des manutentions chez certains patients ou d'acheminer les examens au laboratoire.

◆ **Mme Sophie CAILLET, *psychologue*** : en collaboration avec les médecins et l'équipe paramédicale, elle propose un soutien psychologique ainsi qu'une écoute aux patients et à leur famille.

⇒ Vous pouvez la solliciter, n'hésitez pas à en parler à l'équipe.

◆ **Les *agents de service hospitaliers*** participent à la distribution des repas et à l'entretien des chambres.

◆ **Les *agents de service intérieur/interne*** ont en charge le nettoyage des sols. Ils assurent la propreté des locaux de tout l'établissement.

◆ **Les *Assistants Médico-Administratifs*** assurent l'accueil physique et téléphonique, la gestion des lignes téléphoniques des patients, gèrent le dossier administratif et médical des patients ainsi que les RDV avec les médecins.

⇒ L'accueil est basé au rez-de-chaussée.



03.86.48. 48.48 poste 77054
ou ligne directe 03.86.48.46.69

◆ **L'équipe technique** assure la maintenance des locaux, des installations et des espaces verts.

Tous ces professionnels participent activement à un programme annuel d'amélioration de la qualité de la prise en charge avec l'appui d'une responsable qualité.

Tous les personnels de l'établissements doivent faire preuve de discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont ils ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.

Chacun doit aussi respecter votre personnalité et votre dignité.

Des professionnels extérieurs :

- ♦ Pour un rendez vous avec un **PEDICURE** : il n'y en pas à l'hôpital. Vous pouvez cependant faire appel à un pédicure extérieur.

Le médecin vous fera une ordonnance si besoin (tous les soins de pédicure ne sont pas pris en charge).

- ♦ Pour un rendez avec la **COIFFEUSE**, Mme Marianne **BUISSON** : Elle est présente chaque jeudi de 9h à 12h et un jeudi sur deux de 14h à 18h.

Pour s'inscrire et consulter les tarifs, adressez vous aux soignants ou consulter les documents à disposition dans les trieurs à côté des ascenseurs.



Le culte :

Les convictions religieuses de chacun sont respectées.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire appel au ministre du culte de votre choix.

Eglise Catholique :

Soeur Francisca **SAMIRAJ** Tél : 06 59 86 34 16

Eglise Evangélique :

M. Frédéric **PERPINA** Tél : 03 86 53 24 51

M. Stéphane **DOEPPE** Tél : 03 86 48 25 09

Eglise Réformée d'Auxerre :

Mme Marianne **HUNZIKER** Tél : 03 86 52 09 78

Communauté Musulmane :

M. **ELASSRI EL BACHIR** TÉL : 06 88 54 67 20

La vie dans le service

Les repas :

Les repas sont servis en chambre ou en salle à manger si vous le souhaitez.

- Petit déjeuner : 07 h 30 – 8 h 00
- Déjeuner : 12 h 30
- Dîner : 18 h 25

Les régimes et, dans la mesure du possible, vos goûts personnels seront respectés.

Votre famille et autres visiteurs peuvent déjeuner sur place, dans la chambre ou en salle à manger. Il suffit de le signaler aux soignants qui commanderont un plateau (payant).

Les visites :

Les visites sont autorisées de 13h à 20h et de 8h à 20h en régime particulier. Un salon est à la disposition des patients et de leurs visiteurs.

La lecture :

Dans la salle à manger, vous trouverez trois bibliothèques : les livres sont à la disposition des patients.



La télévision :

Un téléviseur par lit donne accès à toutes les chaînes du bouquet TNT (chaînes 1 à 19, 49 et 51 à 54) et à différents canaux de radios.

Ce service est proposé à un tarif dégressif démarrant à 3.20 €/jour, règlement par chèque. **ATTENTION** : casque obligatoire d'une valeur de 2.5€ euros pour les chambres à 2 lits.

Le service télévision est géré par un prestataire.



vous pouvez joindre au 03.86.48.46.49 ou au 73049.

Les appareils de télévision personnels ne sont pas autorisés dans l'établissement.

Les relations avec l'extérieur

Courrier :

La distribution est assurée chaque matin.

Une boîte à lettres se trouve à votre disposition à droite des ascenseurs.

Si vous désirez vous faire adresser du courrier, votre adresse doit être ainsi libellée :

Centre Hospitalier d'Auxerre
Soins de suite et réadaptation 3
VOTRE NOM et PRENOM
2, bd de Verdun
BP 69
89011 Auxerre cedex



Téléphone :

Les patients ont désormais le droit d'utiliser leur téléphone portable sauf dans certains secteurs.



Toutefois, afin d'éviter le désagrément de la perte ou du vol de ces téléphones, nous recommandons vivement le raccordement du poste téléphonique installé à votre chevet, dès votre admission.

Le téléphone installé dans votre chambre vous permet de recevoir des appels extérieurs. Pour activer votre ligne, veuillez vous adresser à l'équipe soignante.

Dès votre arrivée, pensez à communiquer votre numéro de ligne directe aux personnes susceptibles de vous appeler. Il vous sera demandé de payer les consommations passées.

Votre sortie

La durée de votre séjour pourra varier de 2 à 3 semaines.

Dans tous les cas, c'est avec le médecin du service que vous envisagerez votre sortie. Si vous-même ou votre famille entrevoyez des difficultés quant à votre retour au domicile, parlez-en dès que possible avec notre médecin, notre assistante sociale ou notre cadre de santé. Notre but est de préparer ce retour avec vous et vos proches dans les meilleures conditions.

Les sorties sont organisées en fin de matinée ou si vous le souhaitez en début d'après-midi. Dans le cas des sorties en début d'après-midi, vous devrez libérer votre chambre en milieu de matinée le jour de votre sortie. Vous pourrez vous installer en salle à manger en attendant votre accompagnateur.

Vous quitterez l'établissement avec les ordonnances nécessaires à la poursuite de votre traitement. Ces ordonnances seront à renouveler auprès de votre médecin traitant.

Dans le cas d'un retour à domicile, un courrier sera envoyé à votre médecin traitant sous 8 jours.

Dans le cas d'une sortie dans un établissement médico-social, vous quitterez l'hôpital avec un courrier de sortie destiné à l'établissement.



VOTRE DOSSIER EHPAD EN LIGNE

Vous êtes un patient ou un membre de sa famille, et souhaitez organiser une entrée en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, (E.H.P.A.D.) ?

Si vous avez un accès internet et une adresse mail, vous pouvez faire les démarches par vous-même, en utilisant le site internet :

<https://trajectoire.sante-ra.fr/trajectoire>

Des dépliants explicatifs sont à votre disposition dans le trieur à côté des ascenseurs ou auprès de l'équipe soignante.